



Communiqué

Pour diffusion immédiate

8 juillet 2020

Le ministre a été avisé des coûts surestimés associés aux personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière

(TORONTO) Un audit spécial des coûts associés aux personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière a révélé qu'une estimation de 200 millions de dollars fournie à un ancien ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires était surestimée. Le Bureau de la vérificatrice générale a déterminé que les 200 millions de dollars annoncés publiquement représentaient, dans la plupart des cas, le coût de la prestation de services à tous les demandeurs du statut de réfugié, et non seulement aux personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière.

« L'information fournie par le Ministère au ministre pour l'annonce publique était vraiment inexacte, a déclaré la vérificatrice générale Bonnie Lysyk. « Les hauts fonctionnaires doivent s'assurer de l'exactitude des renseignements fournis au gouvernement aux fins des annonces publiques et de la prise de décisions. »

Le 13 août 2018, le ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a annoncé que l'Ontario et ses municipalités avaient engagé jusque là des coûts de 200 millions de dollars pour fournir des services à des personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière. En octobre 2018, le Comité permanent des comptes publics nous a demandé d'auditer ces coûts.

« Nous avons estimé que l'Ontario avait dépensé environ 81 millions de dollars pour fournir des services à des personnes qui ont traversé la frontière de façon irrégulière entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 juillet 2018 », a souligné Madame Lysyk. Comme le gouvernement fédéral n'a commencé à suivre l'arrivée de personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière que le 1^{er} avril 2017, notre travail s'est limité à évaluer le caractère raisonnable des coûts annoncés de 200 millions de dollars à ce jour. »

Des 81 millions de dollars dépensés, seulement 15,6 millions ont été versés par le gouvernement fédéral aux villes de Toronto et d'Ottawa, et à la région de Peel. Bien que l'Ontario ait conclu une entente en matière d'immigration avec le gouvernement fédéral, celle-ci ne couvre pas particulièrement le financement des services aux demandeurs du statut de réfugié, y compris les personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière. À titre comparatif, le Québec a engagé des coûts de 300 millions de dollars et a reçu une compensation de 286 millions du gouvernement fédéral dans le cadre d'une entente distincte de partage des coûts.

Nous avons recommandé à l'Ontario de conclure une entente avec le gouvernement fédéral pour l'indemniser au titre de la prestation de services qu'elle offre aux demandeurs du statut de réfugié, y compris personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière. Depuis l'échéancier de notre audit, des coûts supplémentaires ont continué d'être engagés jusqu'à la fermeture de la frontière en raison de COVID 19.

Le nombre de personnes qui franchissent la frontière de façon irrégulière à partir des États Unis vers le Canada a sensiblement augmenté depuis le printemps 2017. Ces personnes accèdent au Canada par des points d'entrée non officiels, comme une route ou un sentier forestier. La plupart d'entre elles sont interceptées sur le champ et celles qui passent les contrôles de sécurité et autres mécanismes peuvent présenter une demande de statut de réfugié. Les personnes qui franchissent la frontière canadienne de façon irrégulière passent en grande majorité par le Québec.

De façon générale, environ 36 % du nombre total de demandeurs du statut de réfugié en Ontario au cours des dernières années étaient des personnes qui traversent la frontière de façon irrégulière. La province offre un soutien, comme un logement temporaire, des services d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants, de l'éducation, de la formation linguistique pour adultes et de l'aide financière aux personnes qui ne peuvent pas travailler.

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(647) 267-9263

Le rapport est accessible à l'adresse www.auditor.on.ca

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.